

EMPIRE VIE

CIRCULAIRE D'INFORMATION

DATE : Le 12 mai 2014
CATÉGORIE : PLACEMENTS

N° 2014-17

DESTINATAIRES : Courtiers FundSERV

OBJET : Rémunération pour les activités OIG/OT

Lorsqu'une vente d'OIG/OT est placée dans le cadre d'une police sur le réseau FundSERV, veuillez garder à l'esprit que ces produits ne sont pas négociés sur la plateforme FundSERV.

En conséquence, la rémunération pour ces produits est payée hors du processus de rémunération du réseau FundSERV.

À titre de courtier FundSERV, vous êtes payé au taux du réseau FundSERV, plutôt qu'aux taux des opérations sur support papier (ce qui inclut une commission supplémentaire). Veuillez vous référer au **Barème de rémunération FundSERV**.

Les commissions conséquentes paraîtront sur votre relevé de commissions de l'Empire Vie et non dans les fichiers électroniques FundSERV. Vous pouvez accéder à votre relevé de commissions sur le site Web de l'Empire Vie.

Si vous avez des questions, nous vous prions de communiquer avec l'un de nos représentants du Service à la clientèle au 1 800 561-1268.

Compétence **Carol Anne Bracciodieta**, directrice, Opérations, Placements, Services à la clientèle et aux courtiers, Marchés individuels

